

# Opération FAÇADES

## CONTACTEZ-NOUS

# 02 47 36 25 50

### ENTRETIEN ET CONSEIL GRATUIT

Sans engagement de votre part, un conseiller du PACT recherche avec vous les meilleures solutions pour réaliser votre projet.

### ASSISTANCE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE

- Diagnostic du bâti,
- Prescription des travaux,
- Vérification des devis,

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Toute modification extérieure nécessite une déclaration administrative.

- Information sur les exigences du Plan d'Occupation du Sol,
- Etablissement de la demande d'autorisation de travaux,
- Soutien de votre projet auprès des administrations compétentes (Mairie, Direction Départementale de l'Équipement, Service Départemental de l'Architecture).

### ASSISTANCE FINANCIÈRE

- Estimation de la subvention communautaire pouvant atteindre 30 % du montant des travaux,
- Etablissement du dossier de demande de subvention.



## CONTACTS

### Maitre d'Ouvrage :

Communauté de Communes  
du Pays d'Azay-le-Rideau  
4 rue du Château - B.P. 57  
37190 AZAY-LE-RIDEAU  
tél 02 47 45 28 69



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS D'AZAY-LE-RIDEAU

### Opérateur :

PACT d'Indre et Loire  
303 rue Giraudeau - B.P. 75825  
37058 TOURS Cedex

Laurent DESCHAMPS  
tél. 02 47 36 25 50



BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

[www.pact37.fr](http://www.pact37.fr)



Façade en mauvais état ?  
**Bénéficiez  
d'aides gratuites  
pour son ravalement**



# Opération FAÇADES



## UNE INITIATIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AZAY-LE-RIDEAU

Cette opération consiste à soutenir les propriétaires privés désireux d'entreprendre des travaux de ravalement de leurs façades d'habitation ou commerciales en leur proposant gratuitement une assistance technique, architecturale, administrative et financière.

## DES MOYENS FINANCIERS IMPORTANTES

La Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau s'est associée à la Région Centre, pour réserver aux propriétaires privés des aides financières pouvant atteindre 30 % du montant des travaux entrepris.

## UN ORGANISME PARTENAIRE

La Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau a choisi de confier l'animation de l'Opération Façades au PACT d'Indre et Loire, organisme spécialisé dans l'amélioration de l'habitat ancien.



## CONDITIONS DE RECEVABILITE

Pour être subventionnée, la façade doit répondre aux exigences suivantes :

1. être située en centre bourg,
2. être visible depuis l'espace public,
3. faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux recevant un avis favorable des administrations compétentes,
4. faire l'objet d'un projet global de travaux.

Le subventionnement de vos travaux n'implique aucune exigence technique supplémentaire à celles imposées par la loi.

## TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

Maçonnerie, taille de pierre, menuiserie, zinguerie, ferronnerie, peinture, dissimulation des compteurs et des câbles EDF-GDF..., chacun des éléments constitutifs de la façade peut être subventionné.

Les devantures commerciales ou les façades de grange ou autres dépendances ainsi que les murs de clôture et les piliers de portail peuvent être subventionnés au même titre que les façades d'habitation.

Besoin d'aide  
pour concrétiser  
votre projet ?

## UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE POUR SIMPLIFIER VOS DEMARCHES



BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

## UNE APPROCHE GLOBALE

A votre demande, un conseiller en architecture patrimoniale vous conseillera gratuitement sur la nature des travaux à entreprendre, sur les matériaux à employer et leur mise en œuvre.

Ce rendez-vous, à votre domicile, fera l'objet d'un compte rendu écrit (descriptif sommaire des travaux) qui vous permettra de consulter les entreprises de votre choix.

Il vous informera des contraintes administratives de votre projet et de ses possibilités de financement.

Il vous aidera dans la vérification et le choix de vos devis.